

Commission du réseau - Séance du 8 juillet 2020

DECISIONS

Règlement de la Commission du réseau (Extraits)

- ✓ Les décisions de la Commission du réseau visées au a) et au b) du 9.6.4 sont immédiatement mises en œuvre par les messageries de presse et par les dépositaires (art 9.7.4)
- ✓ Les décisions de la Commission du réseau visées au a) et au b) du 9.6.4 ne sont valides que dans la mesure où les auteurs des Propositions acceptées se conforment aux engagements pris dans le cadre de celles-ci (art 9.7.7)
- ✓ Les décisions de la Commission du réseau visées au a) et au b) du 9.6.4 qui ne sont pas mises en œuvre par l'auteur de la Proposition dans un délai de six mois à compter de la date de leur adoption, sont caduques, sauf demande de prorogation acceptée par la Commission avant l'expiration de ce délai (art. 9.7.8)
- ✓ Les Décisions de la Commission du réseau sont mises en ligne dans les huit jours suivant la séance, dans une partie librement accessible du site Internet du Conseil supérieur. Elles demeurent accessibles pendant au moins trois mois à compter de la première mise en ligne (art 9.7.1)
- ✓ Les décisions de la Commission du réseau sont notifiées au postulant par courrier électronique envoyé à l'adresse indiquée par celui-ci lors du dépôt de son dossier, à moins que l'intéressé ait expressément demandé, lors du dépôt de son dossier, qu'elle soit effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception (art. 9.7.2)
- ✓ Les décisions de la Commission du réseau visées au b), au d) et au e) du 9.6.4 sont assorties d'une motivation. Celle-ci est immédiatement communiquée à tout postulant qui en fait la demande dans le délai de huit (8) jours suivant la date de réception par lui de la notification de la décision (art.9.7.3)
- ✓ Lorsque la Commission du réseau a accepté une Proposition dépositaire relative à un rattachement, les indemnités de rattachement sont déterminées suivant une méthodologie d'évaluation agréée par le Conseil supérieur (art 9.6.8)
- ✓ Toute Proposition qui est renouvelée ou présentée pour réexamen à la Commission du réseau, après que celle-ci a adopté une première décision de refus ou d'acceptation partielle ou conditionnelle, doit comporter, outre les éléments prescrits pour le dépôt initial des Propositions, un exposé des éléments de fait et de droit de nature à justifier un nouvel examen, ainsi que tous les documents à l'appui (art.9.4.4)

Obligations liées à la mise en œuvre des décisions (rappel)

- ✓ **Contrat** : la mise en œuvre des décisions de la Commission du réseau par les messageries de presse et par les dépositaires s'accompagne de la signature du contrat adapté.
- ✓ **Inscription au fichier des agents de la vente** : l'inscription de l'agent de la vente auprès du Conseil supérieur des messageries de presse est obligatoire, elle atteste de sa qualité et de son statut de mandataire commissionnaire. Cette inscription ouvre notamment droit au régime fiscal des agents de la vente de la presse. L'agent de la vente est inscrit à titre personnel. L'inscription est assurée par le mandant, société de messageries de presse (pour les dépositaires) ou dépositaire (pour les diffuseurs).

1 - Décisions sur les Propositions diffuseur

1.1 Décisions sur les Propositions en report d'examen et premier examen

N° DECISION	DEPÔT	NOM DU POSTULANT	ADRESSE	CP	VILLE	ACTIVITE DU POINT DE VENTE	TYPE ENSEIGNE	ENSEIGNE	MLD	NATURE	DECISION DE LA COMMISSION
CDR/DIF/2020/0311	13 - MARSEILLE	Mme IMPERATORE ET REYNAUD Stéphanie et Jean Luc	13 COURS MARECHAL FOCH	13400	AUBAGNE	Cadeaux, Confectionnerie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Librairie, Papeterie, Souvenirs	Dans la rue		70	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0298	19 - BRIVE LA GAILLARDE	Mme LADET NOELLE	29 RUE DE LA REPUBLIQUE	12700	CAPDENAC	Bazar, Cadeaux, Carterie, Confectionnerie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Papeterie, PMU, Souvenirs, Tabac, Autres RELAIS UPS	Dans la rue		60	Magasin traditionnel	Report examen septembre 2020
CDR/DIF/2020/0318	22 - ST BRIEUC	Mme JOUCAN Manuella	25 avenue Georges Clemenceau	29200	BREST	Bar, Café, Confectionnerie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Tabac	Dans la rue		22	PVC 150	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0312	27 - BERNAY	M. COUVREUR Antoine	5 PLACE DES MARECHAUX	27270	BROGLIE	Bar, FDJ - Jeux de grattage	Dans la rue		34	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0319	27 - BERNAY	M. GARMARD Sébastien	13 Grande rue	61370	SAINTE GAUBURGE SAINTE COLOMBE	Bar, FDJ - Loto, PMU, Tabac	Dans la rue		22	PVC 150	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0299	30 - NIMES	M. PALANQUES DAVID	rue fon de l'hospital	34430	SAINTE JEAN DE VEDAS	Carterie, Confectionnerie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Papeterie, PMU, Souvenirs, Tabac	Dans la rue		108	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0300	30 - NIMES	M. COMBE CHRISTOPHE	504 AVENUE DU MAS ARGELLIERS	34000	MONTPELLIER	Carterie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, PMU	C. Cial Hypermarché	GEANT CASINO	105	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0296	34 - BEZIERS	M. GONZALES GERALD	2 quai de la trinquette	34300	CAP D'AGDE	Carterie, Confectionnerie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Multiservices, PMU, Tabac	Dans la rue		47	Magasin traditionnel	Proposition refusée
CDR/DIF/2020/0297	34 - BEZIERS	M. RICCARDI ENZO	6 IMPASSE DE LA MISAINÉ	34300	CAP D'AGDE	Carterie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Tabac, Autres CIGARETTE ELECTRONIQUE	Dans la rue		60	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0301	34 - BEZIERS	Mme LAVOCAT LAURENCE	14 rue Paul ENTERIC	34140	MEZE	Bimbeloterie, Carterie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Librairie, Papeterie	Dans la rue		103	Magasin traditionnel	Report examen septembre 2020
CDR/DIF/2020/0305	34 - BEZIERS	M. ROUZIER RICHARD	51 Avenue des Cigales	11100	NARBONNE PLAGE	Alimentation, Bazar	Supérette (de 120 à 400m²)	SPAR	20	PVC	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0320	34 - BEZIERS	M. ROUMAGNAC DAVID	AVENUE DE LA PLAGE CAMPING ALOHA	34410	SERIGNAN PLAGE	Alimentation, Autres POINT CHAUD	Epicerie (moins de 120m²)		20	PVC 150	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0321	45 - ORLEANS	M. PAUCOT Emilien	60 rue jean moulin	28170	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	Bar, Café, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Tabac	Dans la rue		30	PVC 150	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0322	59 - DUNKERQUE	M. PASQUIER LUC	2-4 rue Pasteur	59820	GRAVELINES	Alimentation, Libre service	Supérette (de 120 à 400m²)	SPAR	20	PVC 150	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0323	64 - BAYONNE	M. ALBERT David	40 Avenue de Marsan	40090	CAMPET ET LAMOLERE	Bar, FDJ - Loto, Tabac	Dans la rue		27	PVC 150	Proposition acceptée

CDR/DIF/2020/0313	74 - ANNEMASSE	M. VILLARD Nicolas	15 place de la grenette	74800	ROCHE SUR FORON	Bimbeloterie, Carterie, Confiserie, FDJ - Loto, Multiservices, Tabac	Dans la rue		53	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0303	75 - SAD PARIS PRESSE	Mme BENIBRAHIM Dalal	33 Rue Saint Antoine	75004	PARIS	Carterie	Dans la rue		52	Kiosque	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0310	75 - SAD PARIS PRESSE	M. YYEFSAH Ismail	Avenue Henri Martin	75016	PARIS	Carterie	Dans la rue	MEDIAKIOSK	64	Kiosque	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0306	76 - ROUEN	M. CAROUGE CLAIRE MARIE	Avenue du Président Auriol Centre Commercial Hyper U	80100	ABBEVILLE	Bimbeloterie, Cadeaux, Carterie, Confiserie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, PMU	C.Cial Hypermarché	HYPER U	22	PVC	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0314	76 - ROUEN	M. PROVOST NICOLAS	40 RUE DU MARECHAL FOCH	27400	LOUVIERS	Bimbeloterie, Carterie, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, PMU, Souvenirs, Tabac	Dans la rue		50	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0317	76 - ROUEN	M. HURIER Frédéric	Zone artisanale	60310	LASSIGNY	Alimentation	Hypermarché (2500m² ou plus)	LECLERC	50	Rayon intégré	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0304	77 - CROISSY-BEAUBOURG	M. LABIGNE JEREMY	27 - 29 AVENUE CHARLES DE GAULLE	95380	LOUVRES	Alimentation, Bazar, Libre service	Supermarché (entre 400 et 2500m²)	AUCHAN	87	Rayon intégré	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0307	77 - CROISSY-BEAUBOURG	M. BOUMARGU Ali	24 AVENUE DE LA GARE	77440	LIZY SUR OURCQ	Bar, Café, FDJ - Loto, PMU, Tabac	Dans la rue		20	PVC	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0302	78 - VERSAILLES	M. PEREIRA FILIPE	27 bis av paul vaillant couturier	78190	TRAPPES	Café, FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Tabac	Dans la rue		74	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0308	78 - VERSAILLES	Mme ZHU CHLOE	7 place la liberte et du 08 mai 1945	78700	CONFLANS ST HONORINE	Café, PMU, Tabac	Dans la rue		20	PVC	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0315	78 - VERSAILLES	M. NGUYEN DUC HUAN	33 route de dreux	78200	MAGNAVILLE	Bar, Café, FDJ - Jeux de grattage, Tabac	Dans la rue		50	Magasin traditionnel	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0309	94 - CRETEIL	M. MASSON FRANCOIS	place du marechal de latre de tassigny	94550	CHEVILLY LARUE	Cadeaux, Confiserie, FDJ - Jeux de grattage, Tabac	Dans la rue		20	PVC	Proposition acceptée
CDR/DIF/2020/0316	94 - CRETEIL	Mme POYEN ELIANE	3 rue de melun	77930	PERTHES EN GATINAIS	FDJ - Jeux de grattage, FDJ - Loto, Tabac	Dans la rue		50	Magasin traditionnel	Proposition acceptée

2 - Informations diffuseur

Par ailleurs, la Commission a pris note des Informations diffuseur qui lui ont été présentées en séance sur les concessions de service public et les points de vente quotidiens.

2.1 - Points de vente en concessions de service public

DEPOT	SOCIETE CONCESSIONNAIRE	CONCESSION	DATE OUVERTURE
77 - CROISSY-BEAUBOURG	LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE	HOPITAL Louis Mourrer 178 rue des Renouillers 92700 COLOMBES	01/07/2020

2.2 - Points de vente quotidiens

DEPOT	NOM DU POSTULANT	CODE POSTAL	VILLE	ACTIVITE	DATE CREATION
30 - NIMES	M. ROSTAN MICHEL	34280	CARNON PORT	Cadeaux	28/06/2020